

Foucault et le libéralisme

-sur les cours au Collège de France des années

1978-1979

Nobuyo AIZAWA

0. introduction

Michel Foucault a enseigné au Collège de France de 1970 jusqu'à 1984 sauf en 1977.

Et entre autres, les cours des années 1978-1979 intitulés "Naissance de la biopolitique"¹ sont particulièrement intéressants pour les deux raisons suivantes.

D'abord Naissance de la biopolitique se distingue des autres cours par sa contemporanéité. Depuis Histoire de la folie à l'âge classique, c'est sur l'âge classique et les temps modernes que les travaux de Foucault ont principalement porté. En revanche, dans ces cours, son analyse porte sur le libéralisme au XXe siècle en tant que science

¹ *Naissance de la biopolitique*, Cours au Collège de France, 1978-9, Paris, Gallimard / Le Seuil, 2004.

économique. Donc on peut dire qu'il montre bien la pensée et la vision de Foucault sur la situation contemporaine.

Deuxièmement, il s'agit de la situation de ces cours dans la pensée Foucault. En apparence, ces cours se situent sur le point de changement dans sa pensée. Il a inventé son concept "biopouvoir" ou "biopolitique" dans le cours en 1976 et l'a également abordé dans *La volonté de savoir*. Et il semble que Foucault a toujours essayé de développer ses recherches autour de ce concept dans le cours des années 1977-1978 intitulé Sécurité, territoire, population² et Naissance de la biopolitique; mais en réalité, on trouve rarement ce concept dans ces cours. Au lieu de cela, le nouveau concept "gouvernementalité" est mentionné sans cesse. La relation entre "biopouvoir", "biopolitique" et "gouvernementalité" est un problème important pour la compréhension de la pensée Foucault. Pour ces deux raisons au moins, il serait intéressant de bien examiner Naissance de la biopolitique.

On peut ici se poser deux questions. D'abord, comme le titre montre bien, Foucault doit parler de la biopolitique dans Naissance de la biopolitique. Cependant la plupart de cours est consacrée pour analyser les théories contemporaines de libéralisme et il est difficile de saisir ce que Foucault considère comme biopolitique, dont Foucault ne parle pas

² *Sécurité, territoire, population*, Cours au Collège de France, 1977-8, Paris, Gallimard / Le Seuil, 2004.

explicitement. La première question est donc de savoir les éléments biopolitiques dans les théories libérales contemporaines.

Ensuite, comme j'avais déjà dit, on peut trouver dans ce cours les nouveaux concepts et les changements de points sur lesquels Foucault insiste. En revanche, cela veut dire le changement de sa pensée? La deuxième question est de savoir comment situer ce cours dans le parcours philosophique de Foucault.

Pour répondre à ces deux questions, je m'attacherais d'abord à présenter les éléments essentiels du néolibéralisme que Foucault a désignés. Cela nous permet de saisir ce que Foucault a essayé de critiquer comme biopolitique, critique qui n'avait pas été suffisamment rapportée dans les cours. Je souhaiterais surtout insister sur le fait que la biopolitique, qui est souvent mentionnée dans le contexte de la critique de l'État providence, est aussi présente dans l'histoire du libéralisme. Ensuite, j'essaierai de situer ces cours dans la pensée Foucault en référant son projet philosophique. Ma conclusion est que l'argument de *Naissance de la biopolitique* fait partie de critique des sciences humaines, ce que Foucault a toujours essayé dans son parcours philosophique et que ce n'est pas un changement dans sa pensée mais plutôt une évolution.

1. L'argument de Naissance de la biopolitique

1-1. Qu'est-ce que la gouvernementalité ?

Dans ces cours, Foucault traite principalement du problème de libéralisme. Avant d'aborder le problème de libéralisme, précisons ce qu'est la gouvernementalité. Ce mot "gouvernementalité" a été créé par Foucault, mais il implique naturellement le sens de gouvernement. Quand Foucault parle du gouvernement, il entend par là un État. C'est un État gouvernementalisé. Ici, Foucault essaie d'analyser l'État de l'extérieur et de repérer les conditions qui rendent possible l'État, ce qu'il définit par la gouvernementalité.

En outre, "la gouvernementalité" contient les trois sens suivants:³

(a) l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer le biopouvoir.

(b) la tendance vers la prééminance du pouvoir qu'on peut appeler le <<gouvernement>> sur tous les autres.

(c) le résultat du processus de gouvernementalisation de l'État de justice du Moyen Âge en passant par l'État administratif au XVe et XVIe siècle.

³ STP, pp. 111-2

Donc, la "gouvernementalité" a plusieurs sens. Et on peut penser que dans les deux cours des années 1977-1979, *Naissance de la biopolitique* porte principalement sur les sens (a) et (b) et *Sécurité, territoire, population* porte sur les sens (b) et (c).

Ce qui est intéressant, c'est que le point sur lequel Foucault insiste a changé des deux livres précédents. Dans *Surveiller et punir* et *La volonté de savoir*, Foucault entend par "pouvoir" une relation de pouvoir qui se produit dans chaque relation. Le thème principal est l'analyse du fonctionnement de micro-pouvoir. En revanche, le sujet de ces deux cours est de savoir comment l'État produit l'effet de pouvoir. Le nouveau problème est de savoir comment l'État gouverne la population en produisant des relations de pouvoir.

Clarifions la relation entre la gouvernementalité, le biopouvoir et la biopolitique. Foucault définit le biopouvoir comme le pouvoir qui s'exerce sur la vie humaine et ce pouvoir se comprend en deux types. L'un est le pouvoir disciplinaire, qui influence directement le corps des chaque individu. L'autre est la biopolitique. Foucault la définit comme <<la manière dont on a essayé, depuis le XVIII^e siècle, de rationaliser les problèmes posés à la pratique gouvernementale par les phénomènes propres à un ensemble de vivants constitués en population>>⁴. On peut dire d'une autre façon que le premier est le micro-pouvoir et le deuxième le macro-pouvoir. La gouvernementalité est plutôt liée au

⁴ NBP, p. 323 (résumé du cours)

dernier. Cependant, selon Foucault, on peut appliquer l'analyse du micro-pouvoir au problème de gouvernementalité. Il dit que <<En fait, une analyse en terme de micro-pouvoir rejoint sans aucune difficulté l'analyse de problème comme ceux du gouvernement et de l'État>>⁵. Foucault développe dans *Surveiller et punir* et *La volonté de savoir* la question de savoir comment analyser le micro-pouvoir. Il réfère toujours à cette analyse en examinant les problèmes de gouvernementalité.

1.2 Libéralisme comme un art de gouverner

Foucault aborde le problème de libéralisme dans *Naissance de la biopolitique*. Le libéralisme est une gouvernementalité libérale contenant notamment l'économie politique, la politique, et les institutions. Foucault dit dans son manuscrit que <<étudier le libéralisme comme cadre général de la biopolitique>> et il entreprend de montrer, en examinant le libéralisme comme gouvernementalité, ses aspects biopolitiques⁶. Il faudrait faire attention au fait que Foucault examine le libéralisme dans le domaine économique et qu'il l'étudie non seulement comme théorie économique mais aussi comme <<art de gouverner>> ou <<doctrine de gouvernement>>, ce qui est son originalité⁷.

⁵ STP, p. 366

⁶ NBP, p. 24

⁷ NBP, p. 106

Et évidemment, ce travail de Foucault a pour objectif de critiquer le libéralisme.

Comme on va voir après, la critique foucauldienne ne consiste pas à dénoncer ce qui est faux mais à montrer ce qui le fait vrai, en un mot les règles de véridiction. Dans ce sens, s'il traite du néolibéralisme qui est largement accepté aujourd'hui, il met en question la régime de vérité d'aujourd'hui.

Pour résumer, Foucault discute sur trois formes de libéralisme : le libéralisme classique du XVIIIe siècle au début de XIXe siècle, le libéralisme néoclassique au XIXe siècle et le néolibéralisme au XXe siècle. On examinera ces trois formes en suivant les cours de Foucault.

1-3. Caractères généraux du libéralisme

Pour caractériser le libéralisme classique, Foucault fait remarquer <<la frugalité du gouvernement>> et le marché⁸. Selon lui, depuis le XVIIIe siècle jusqu'à aujourd'hui, le libéralisme se déroule autour de la question de savoir comment ne pas trop intervenir et comment gouverner sobrement. Justement, cette question de frugalité est la question du libéralisme qui essaie de laisser les domaines libres aux individus autant que possible.

⁸ NBP, pp. 31-4

En suite, Foucault parle des théories sur le marché comme ce qui caractérise le libéralisme en général⁹. Le marché fonctionnait du Moyen Âge au XVIIIe siècle comme un lieu de justice. Cela implique trois sens. D'abord, un lieu de réglementation. On y applique les règles pour assurer un prix juste par rapport aux besoins et possibilités des marchands et des consommateurs. Deuxièmement, un lieu de la justice distributive. On y garantit l'accessibilité des produits fondamentaux. Enfin, un lieu sans fraude. On y protège les consommateurs.

Cependant, au milieu du XVIIIe siècle, on ne considère plus le marché comme un lieu de justice. A cette époque-là, le marché est à la fois quelque chose qui obéit à des mécanismes <<naturels>> et un lieu de vérité. Autrement dit, c'est une chose qui s'adapte à des mécanismes spontanés et qu'on ne peut pas modifier artificiellement. Par cette naturalité, le prix qui est naturel, bon et normal est fait dans le marché et ce prix montre un rapport adéquat entre le coût et la demande. Ce qui paraît important à Foucault dans la théorie économique au XVIIIe siècle, c'est son idée que <<le marché doit être révélateur de quelque chose qui est comme une vérité>>¹⁰. Et si le marché forme naturellement un prix adéquat, cela assure le bon fonctionnement du gouvernement. Le marché est quelque chose

⁹ NBP, pp. 31-2

¹⁰ NBP, p. 33

qui montre la vérité sur le gouvernement et, en un mot, c'est un lieu de vérité. Le gouvernement libéral se déroule autour de la vérité.

Examinons maintenant la différence entre le libéralisme classique et le libéralisme néoclassique en précisant leurs éléments essentiels. Leur différence concerne évidemment le principe du marché. Dans le libéralisme classique, c'est l'échange qui définit le marché. Et dans l'autre, c'est la concurrence.

Pour les libéraux classiques, le marché est un lieu d'échange. C'est un lieu libre où les échanges se font entre deux valeurs équivalentes sans intervention de l'autorité. Ce qu'on exige à l'État, ce n'est pas l'intervention à l'intérieur du marché mais l'assurance de la propriété individuelle.

Contrairement, pour les libéraux néoclassique, c'est la concurrence qui contrôle le marché. C'est seulement la concurrence qui garantit la rationalité économique. Et cette rationalité se représente dans le prix qui est formulé par la concurrence. Cette idée sur le principe du marché du libéralisme néoclassique est héritée du néolibéralisme au XXe siècle.

2. Néolibéralisme au XXe siècle

À partir de maintenant, on examine le néolibéralisme au XXe siècle qui est le sujet principal de ces cours. Entre autres, c'est l'ordolibéralisme en Allemagne et l'École de Chicago aux États-Unis que Foucault analyse.

2-1. L'ordolibéralisme

L'ordolibéralisme est le principe de la politique économique en l'Allemagne de l'Ouest d'après guerre. Ce principe est basé sur la théorie de l'École de Fribourg, notamment celle de Walter Eucken et de Wilhelm Röpke. Foucault cite le propos de Röpke : <<ce que vous [les anglais] êtes en train de vous préparer, avec votre plan Beveridge, c'est tout simplement le nazisme>>¹¹. Comme ce propos représente bien, les ordolibéraux trouvent dans la politique toute différente, en particulier dans le nazisme, le plan Beveridge, l'Union soviétique et l'Amérique du New Deal, un point commun : l'anti-libéral.

Selon Foucault, les ordolibéraux tiennent de l'analyse du nazisme, représentant de ces anti-libéraux, une leçon suivante¹². Le nazisme a essayé d'éviter les traits de la société capitaliste bourgeoise, principalement la société de masse qui est normalisée et

¹¹ NBP, p. 114

¹² NBP, pp. 116-7

uniformisée, en effectuant la politique de planification. Cependant, cette politique de planification n'a finalement causé que la société de masse. C'est parce que les défauts, selon le nazisme, apportés par l'économie de marché libéral est, en réalité, apportés par l'État intervenant et par sa rationalité.

Après avoir tenu une telle leçon, l'ordolibéralisme change le schéma dans lequel le marché se trouve sous surveillance de l'État. En le renversant, l'ordolibéralisme demande un État sous surveillance de marché parce que le marché libre garantit la légitimité d'un État.

Or, quelle est l'originalité de l'ordolibéralisme en comparaison avec le libéralisme classique et néoclassique qu'on a vu avant ? Une grande différence entre l'ordolibéralisme et le libéralisme au XVIIIe et XIXe siècle concerne la politique du laissez-faire. Le libéralisme classique et néoclassique prend tous les deux la politique du laissez-faire. Et les libéraux classiques laissent le marché au principe d'échange et les libéraux néoclassiques le laissent au principe de concurrence.

Le libéralisme néoclassique et l'ordolibéralisme considèrent tous les deux le marché comme un lieu de concurrence. En revanche, le premier accepte la politique du laissez-faire et le dernier la refuse. L'ordolibéralisme nie l'idée partagée par les théoriciens qui soutiennent laissez-faire : défini soit par l'échange soit par la concurrence, le marché est

quelque chose de naturel et de spontané. Dans la mesure où le marché est un donné naturel, l'État doit le respecter.

L'ordolibéralisme prend une idée complètement différente : si le marché est un lieu de concurrence, il ne peut pas être quelque chose de naturel car la concurrence n'est pas un phénomène naturel mais un effet artificiel. Foucault explique que <<la concurrence comme logique économique essentielle n'apparaîtra et ne produira ses effets que sous certain nombre de conditions qui auront été soigneusement et artificiellement aménagées>>¹³. Donc, pour bien fonctionner le marché par concurrence, il faut arranger les conditions. C'est la raison pour laquelle l'ordolibéralisme n'accepte pas la politique du laissez-faire et c'est sur ces conditions qu'il travaille désormais.

La gouvernamentalité ordolibérale intervient, contrairement à son image, autant que d'autres gouvernamentalités. Cependant leur différence existe dans l'objet de l'intervention. L'ordolibéralisme intervient dans la constitution d'une société elle-même qui conditionne le marché, <<l'environnement social>>¹⁴, de sorte que la concurrence fonctionne bien et que le marché se règle bien, alors que d'autres gouvernamentalités interviennent directement dans les effets de marché. L'objectif de la gouvernamentalité ordolibérale est de créer <<une société soumise à la dynamique concurrentielle>>.

¹³ NBP, p. 124

¹⁴ NBP, p. 152

Ici, on peut se poser la question de savoir comment l'ordolibéralisme intervient dans le marché. Ce sont par la formalisation de la société sur le modèle d'entreprise et par la législation économique formelle. Foucault insiste sur le dernier point et il le résume en appuyant sur l'argument de Hayek¹⁵. Hayek fait remarquer cinq points principaux de l'intervention de l'État:

- (1) L'État ne fait que la législation formelle dans le domaine.
- (2) Une fois fixée la loi, elle ne doit pas être corrigée selon les effets qu'elle produit.
- (3) La loi doit définir et assurer le cadre dans lequel chaque agent économique garde sa liberté.
- (4) Il faut que chaque agent économique puisse savoir, selon la loi, comment la puissance publique se comporte.
- (5) Il ne doit pas exister un sujet qui connaît l'ensemble des processus économiques, qui puisse les manipuler. Même si l'État ne doit pas être capable d'opérer sur les processus économiques.

Si l'on peut prendre les processus économiques comme un jeu, une fois commencé ce jeu, l'État ne peut pas intervenir ni sur ses procès ni sur ses effets. L'État ne fait que

¹⁵ NBP, pp. 177-9

fabriquer les règles de ce jeu. Cependant, on peut dire que l'État contrôle le marché en produisant les règles qui rendent possible le bon fonctionnement du marché.

Donc, l'ordolibéralisme régule, pour le bon fonctionnement du marché, les conditions qui le constituent par l'intermédiaire des lois. Quelle politique, alors, l'ordolibéralisme prend-il dans d'autres domaines que l'économie ? Foucault l'analyse sur ce point en comparaison avec ce que Foucault appelle l'économie de bien-être¹⁶.

L'objectif de l'économie de bien-être est d'établir une société où chacun a l'accès aux biens consommables. Pour réaliser cet objectif, le gouvernement prend des mesures, notamment une socialisation de certains éléments de consommation et un transfert d'éléments de revenu. Contrairement à cette <<politique sociale socialiste>>, où le gouvernement intervient dans la société elle-même, l'ordolibéralisme prend une <<politique sociale individuelle>>. Foucault l'explique aussi comme une individualisation de la politique sociale. C'est-à-dire qu'en échange de la liberté économique accordée aux individus, ces individus doivent se charger des risques économiques. Ce que visent les ordolibéraux est une politique sociale qui n'empêche pas le processus économique et qui promeut le développement économique. Selon eux, plus l'économie se développe, plus les individus ont de revenu et donc d'avantage de moyens pour éviter les risques. Ce qui

¹⁶ NBP, pp. 147-50

compte dans la politique sociale est d'assurer le mécanisme de l'économie qui garantit la concurrence libérale.

2-2. L'École de Chicago

Maintenant, nous allons examiner l'autre libéralisme du XXe siècle dont Foucault discute : l'École de Chicago. Ce néolibéralisme américain est considéré comme une contrepartie du New Deal comme l'ordilibéralisme était une contrepartie du nazisme. Ce qui attire Foucault dans la pensée de l'École de Chicago, c'est le nouveau concept de l'homo œconomicus et son application.

Le modèle de l'homo œconomicus est utilisé depuis l'époque de l'économie classique. Cependant, selon Foucault, l'École de Chicago lui donne un nouveau contenu.

Le modèle classique de l'homo œconomicus se définit comme un homme de l'échange selon ses besoins¹⁷. Par contre, l'homo œconomicus de l'École de Chicago est <<un entrepreneur et un entrepreneur de lui-même>>¹⁸. C'est lui-même qui est le capital et qui gagne en utilisant ce capital. Il n'est plus simplement un sujet d'échange, mais un sujet de l'entreprise, qui dirige bien sa propre capitale, gagne, consomme et produit sa propre satisfaction.

¹⁷ NBP, p. 231

¹⁸ NBP, p. 232

On peut poser la question de savoir quel est ce capital qui est un homme même, autrement dit le capital humain. Foucault y répond en faisant référence à <<l'équipement génétique>> comme élément inné et aux investissements éducatifs.

Ce qui est problématique dans l'équipement génétique, c'est de déterminer les individus qui se chargent des risques et le type de risque dont ils se chargent. Les éléments génétiques peu risqués se trouvent rares et donc sont appréciés dans le système économique. Foucault fait remarquer que l'utilisation de la génétique, particulièrement pour l'amélioration du capital humain, est un problème à la fois politique et économique.

Concernant les investissements éducatifs, l'École de Chicago leur donne un sens plus global qu'on entend normalement. Ils désignent non seulement l'éducation scolaire, et l'entraînement professionnel, mais aussi, par exemple, la relation entre parents et enfants. C'est-à-dire que le temps où les parents et les enfants passent ensemble est analysé comme un investissement qui constitue le capital humain. Avec les concepts de capital humain et d'investissements qui ont un contenu global, l'École de Chicago peut analyser de divers domaines sociaux qui n'étaient pas traditionnellement un objet de l'analyse économique. Foucault le résume comme <<l'identification de l'objet de l'analyse économique avec toute conduite rationnelle>>¹⁹.

¹⁹ NBP, p. 272

Foucault résume le changement épistémologique apporté par l'École de Chicago de façon suivante²⁰: c'est la transition de l'analyse sur le processus économique à l'analyse de la rationalité dans le comportement humain. Dans ce sens, l'École de Chicago fournit un nouveau cadre de l'analyse pour la science économique.

3. Pourquoi le libéralisme ?

Jusqu'ici, on a vu le contenu de *Naissance de la biopolitique* de manière très courte. On peut donc se demander pourquoi Foucault a traité de ce thème "libéralisme contemporain" sous ce titre. Autrement dit, quel point est biopolitique dans les théories libérales contemporaines?

On peut dire que *Naissance de la biopolitique* est une critique contre l'économie politique dans la mesure où le biopouvoir évolue. D'une part, Foucault voit dans l'ordolibéralisme "une intervention par s'abstenir d'intervenir", dirait-on. C'est-à-dire que l'ordolibéralisme essaie d'arranger les conditions pour que les gens puissent se comporter librement et être en concurrence en sorte de bien faire fonctionner le marché. Ce qui compte ici, c'est qu'on arrange les conditions pour que les sujets fassent un choix libre qui convient au bon fonctionnement du marché. Les choix libres du sujet libre sont déjà bien

²⁰ NBP, pp. 228-9

conditionnés ou orientés. C'est sur ce point que Foucault a découvert une forme de biopouvoir.

D'autre part, dans les théories de l'École de Chicago, Foucault discerne une forme de normalisation. C'est-à-dire qu'elles essaient d'appliquer le modèle de l'homo œconomicus non seulement dans le domaine économique, mais dans le domaine social en général.

Ainsi, Foucault trouve dans le néolibéralisme, qui est une gouvernementalité d'aujourd'hui, la naissance et le développement du biopouvoir.

4. Critique de la modernité ---le projet philosophique de Foucault---

Maintenant qu'on a saisi le contenu des cours et compris dans quel sens on peut considérer le néolibéralisme comme naissance de la biopolitique, j'aimerais aborder un autre problème : situer ce cours dans la pensée Foucault en général. D'abord, pour donner une perspective du travail de Foucault, clarifions son projet philosophique en se référant à un essai intitulé "Qu'est-ce que les lumières ?"²¹.

Foucault élucide, dans cet essai, son propre projet philosophique en le comparant avec celui de Kant. Selon Foucault, la critique kantienne est une critique négative pour savoir la limite que notre raison ne peut pas dépasser. En revanche, Foucault essaie de donner un

²¹ "Qu'est-ce que les lumières ?", in *Dits et écrits IV*, D. Defert et F. Ewald, (eds), no.339, pp. 562-78, Gallimard, 1994

sens positif à la critique. C'est-à-dire que selon Foucault, le rôle de critique d'aujourd'hui est de répondre la question de savoir << dans ce qui nous est donné comme universel, nécessaire, obligatoire, quelle est la part de ce qui est singulier, contingent et dû à des contraintes arbitraires >>²². Foucault appelle cette forme de critique << ontologie historique de nous-même >> ou << ontologie critique de nous-même >>²³. Cette ontologie est une critique qui s'exerce à travers l'enquête historique pour repérer dans notre pratique les éléments arbitraires, donc qui n'ont pas de valeurs universelles. C'est justement l'archéologie et la généalogie qui s'utilisent pour cette enquête historique. L'objectif de cette critique n'est pas de fixer la limite, mais d'ébranler les valeurs qu'on accepte aujourd'hui et d'ouvrir la possibilité qu'on peut franchir la pratique actuelle. Dans ce sens, la critique foucauldienne est positive. Foucault caractérise l'éthos philosophique de cette critique comme << travail de nous-mêmes sur nous-mêmes en tant qu'être libre >>²⁴.

L'objet de critique foucauldienne est la modernité. Foucault cherche à déterminer comment nous, ce que nous sommes et ce que nous faisons aujourd'hui, sommes historiquement construits. Donc, ce travail porte également sur la question de savoir comment l'individu moderne se fabrique historiquement. Il est important ici de faire remarquer le rôle des sciences humaines pour cette fabrication. Guillaume le Blanc

²² QL, p. 574

²³ QL, pp. 573-4

²⁴ QL, p. 575

souligne que les sciences humaines naissent dans la demande de la normalisation disciplinaire des individus²⁵. Les sciences humaines ont pour fonction d'apporter un critère de distinction entre les individus normaux et anormaux. Cette fonction des sciences humaines s'unit avec la technologie de pouvoir disciplinaire et sert de fabriquer des individus qui rentrent dans les normes. Les hommes d'aujourd'hui sont aussi sous l'influence des sciences humaines et du pouvoir disciplinaire. Donc, afin de savoir comment l'individu moderne se fabrique historiquement, il est nécessaire d'analyser les discours des sciences humaines et d'élucider les conditions de l'émergence de discours, en un mot l'archéologie des sciences humaines. Ainsi la critique de la modernité exige la critique des sciences humaines, que Foucault a fait toujours.

En tenant compte de cet arrière-plan, comment peut-on situer l'argument de Naissance de la biopolitique dans ce projet philosophique foucaultien ? Si l'objectif de Foucault est la critique d'aujourd'hui à partir de la généalogie et l'archéologie, on peut considérer Naissance de la biopolitique comme une généalogie et une archéologie de l'économie politique. Cela fonctionne forcément comme une critique contre l'économie politique en tant que sciences humaines, savoir qui exerce le pouvoir. Foucault vise toujours le même

²⁵ Guillaume le Blanc, *La pensée Foucault*, Ellipse, Paris, 2006, pp. 118-24. Il parle également de la relation entre les sciences humaines et le pouvoir disciplinaire en référant à *Le pouvoir psychiatrique*.

objectif et il vaut mieux dire que la pensée Foucault dans ces cours ne montre pas un changement dans son parcours philosophique, mais plutôt une évolution.

5. Conclusion

On peut tenir de la discussion menée jusqu'ici la conclusion suivante : le travail de Foucault dans la *Naissance de la biopolitique* montre les aspects biopolitiques dans les théories économiques libérales et il a pour fonction de critiquer les sciences humaines, notamment l'économie politique dans ce cas-là, comme ses travaux précédents.

Le concept de biopouvoir est surtout utilisé pour critiquer l'État providence, qui intervient dans notre vie, dirait-on. Cependant, d'après ce qu'on peut comprendre de *Naissance de la biopolitique*, Foucault voit le développement du biopouvoir dans le libéralisme au XXe siècle qui a apparu comme la négation et la contrepartie de l'État providence. Maintenant que l'on parle de la fin de l'État providence et que l'on réclame l'économie libérale, il faudrait prendre au sérieux cette remarque de Foucault.

[付記] 本稿は、平成19年度日本学術振興会特別研究員として受けた科学研究費補助金による研究成果の一部である。

(Nobuyo AIZAWA, Chercheuse de la Société japonaise pour la promotion des sciences)